



D'argent à deux lions affrontés de sable

Mairie d'Angeot

2 Rue de l'École - 90150 Angeot

☎ : 03 84 23 84 87 - @ : mairie.angeot@orange.fr Site internet : www.mairie-angeot.fr
Horaires : mardi : 8h15/12h et 13h30/18h - vendredi : 13h/16h30

ANGEOT INFO

Novembre 2022

Numéro 7

Portes ouvertes : atelier céramiste du village

Cela fait maintenant deux ans que Sandrine Bringard a installé son lieu de création dans l'ancienne forge du village d'Angeot.

Elle est ravie de vous convier à la prochaine **porte ouverte de son atelier**.

Cet évènement se tiendra le week-end des **10 et 11 décembre 2022 de 10h à 18h**

A cette occasion vous pourrez découvrir ou redécouvrir son univers de création sculpturale.

Un rendez-vous bi-annuel à ne pas manquer avant les fêtes pour offrir ou s'offrir des objets uniques, faits main !

Vous y découvrirez une série de pièces d'usage pensées pour l'évènement, en vente uniquement à l'atelier.

Elle a imaginé pour cette collection la rencontre des 3 familles d'argile :

Le grès pour sa robustesse, la porcelaine pour sa préciosité et la faïence pour sa douceur.

Cette collection limitée de 180 pièces est composée : de petits et grands bols, de petites et grandes assiettes, et de petits et grands contenants.

Une astuce de combinaison restera à découvrir lors de cette exposition.

Suivre les étapes de réalisation RDV sur :

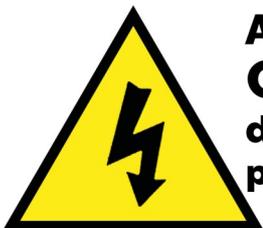
Instagram: <https://www.instagram.com/sandrinebringard/>



Elle vous proposera également ses nouvelles formules de stages céramique.

Coupure d'électricité

ENEDIS nous a informé que des travaux vont être réalisés sur le réseau électrique dans notre commune le : **lundi 5 décembre**. Une coupure d'électricité est annoncée de 8h et 12h15, principalement aux adresses suivantes :



Attention :
Coupure
d'électricité
programmée

Rue de l'école : 3 au 5 ; 9 ; 31 ; 2 au 14 ; 10B ; 6A

Rue de la combe : 3 ; 2 au 4 ; 3B ; 4A ; 5C

Rue du moulin : 1 au 5 ; 11 au 13 ; 4 au 8

Rue principale : 41 au 47 ; 51 au 53 ; 40 au 52 ; 40B

Mais des coupures peuvent avoir lieu dans tout le village.

Merci pour votre compréhension.



Déclarez vos animaux de rente et/ou de loisirs

Une obligation pour tout détenteur de bovins, ovins, caprins, porcins, équidés et volailles dès le premier animal détenu que ce soit un animal d'élevage ou de compagnie pour prévenir des maladies.

Où se déclarer ?



Pour les particuliers détenant des bovins, ovins, caprins et porcins, la déclaration se fait auprès de l'Établissement de l'Élevage De Franche-Comté (EDE FC) rue des entreprises BP65 25410 Velesmes-Essarts, 03.81.82.67.00.

Pour les détenteurs d'équidés (cheval, poney, âne...), la déclaration se fait sur le site de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation: ifce.fr



Pour les détenteurs non professionnels de volailles, la déclaration se fait sur le site mesdemarches.agriculture.gouv.fr via le formulaire cerfa 15472

Plus d'informations sur le site du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire : agriculture.gouv.fr

N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus de précisions.

Formations en secourisme

L'Union Départementale des Premiers Secours (UDPS 90) nous a présenté les formations qu'elle propose en matière de secourisme. Les formations peuvent être organisées à la salle communale d'Angeot (et même le samedi).

Afin de donner suite ou non à cette démarche, nous souhaiterions recenser les personnes intéressées (à partir de 10 ans). Les formations seront ensuite organisées sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisants (minimum 10 personnes par session).

Coupon à retourner avant le 23 décembre 2022

Formation : Premiers secours civiques (PSC1)

Durée 7h (tarif : 45€)

Objet : alerte, protection, alerte et protection des populations, hémorragie, malaise, plaie, traumatisme, arrêt cardiaque, perte de connaissance, étouffement, brûlure.

Nom, Prénom : _____

Nombre de personnes intéressées : _____

Formation : Gestes qui sauvent (GQS)

Durée 2h (tarif : 10€)

Objet : alerte, protection, position d'attente, plaie grave, perte de connaissance, arrêt cardiaque adulte, hémorragie .

Nom, Prénom : _____

Nombre de personnes intéressées : _____



Le Maire,
Michel NARDIN